

Le grand Lomé soumis à un couvre-feu à partir du 20 décembre 2020

La population du Grand Lomé va fêter la Noël et le nouvel an sous un couvre-feu. D'après le Coordonnateur National de la Gestion de la Riposte à la Covid-19, le colonel Mohaman Djibrill, un couvre-feu sera instauré du 20 décembre 2020 au 03 Janvier 2021 de 22 H à 5 H.

En conférence de presse ce 18 décembre 2020, les autorités ont indiqué que la consommation de boissons sera également interdite dans les bars durant la période du 20 décembre au 03 janvier 2020.

Il est également annoncé un couvre-feu dans les autres villes du pays spécialement pour les 24, 25, 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2020 de 23h à 5h.

Le communiqué officiel de cette décision est attendu plus tard.